

**Habitat 8210****Végétation des rochers calcaires****Description de l'habitat**

Les grandes parois rocheuses calcaires sont colonisées par des cryptogames xérophiles (lichens, bryophytes) et par quelques rares espèces de plantes supérieures enracinées dans les fissures de la roche (chasmophytes) et capables de résister à la chaleur, au vent et à la sécheresse. Les espèces peuvent éventuellement se répartir en fonction de l'orientation et des conditions d'humidité atmosphérique.

**Espèces végétales typiques**

La végétation des rochers calcaires comporte un grand nombre de lichens et de bryophytes spécialisés qui ne sont normalement pas concernés par la définition de l'habitat.

Les plantes supérieures sont représentées par des fougères (cétérach, rue-de-muraille, fausse-capillaire) et des plantes à fleurs : drave faux-aizoon, lunetière, œillet mignardise, diverses espèces d'épervières. Elles sont accompagnées d'espèces des pelouses calcicoles xérophiles (mélique ciliée, hélianthème des Apennins, féтуque des rochers calcaires, séslerié, libanotis, armoise blanche) ou des pelouses pionnières (laitue vivace, orpins, saxifrage tridactyle, céraiste nain...). Sur les rochers calcaires ombragés, on peut également signaler le cystopteris fragile et la saxifrage fausse-mousse.

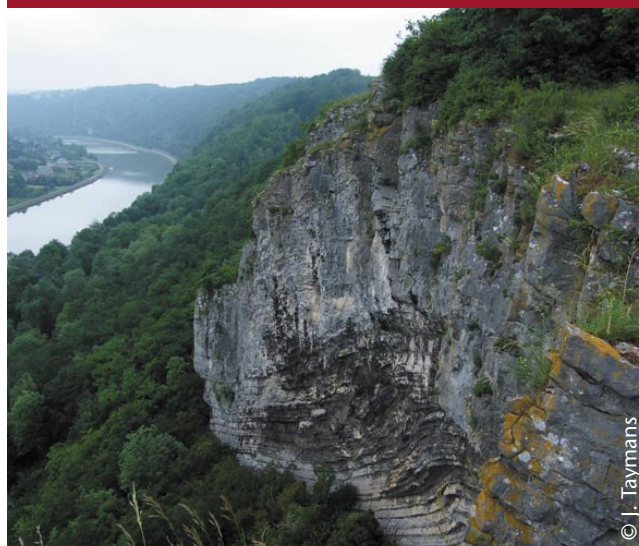
Localement, des espèces introduites de longue date comme la giroflée des murailles, la cymbalaire ou le centranthe rouge peuvent se maintenir dans ces milieux.

**Répartition et statut**

En Wallonie, les rochers calcaires sont rares et uniquement présents dans les vallées du bassin mosan, principalement en connexion avec les grandes rivières (Meuse, Ourthe, Lesse, Amblève, etc.).

**Intérêt écologique**

Les rochers calcaires sont des milieux abritant de nombreuses espèces spécialisées, très rares, notamment parmi les lichens mais aussi parmi les plantes supérieures. Ils sont aussi un lieu de nidification pour le hibou grand duc ou le faucon pèlerin. Les reptiles thermophiles (lézard des murailles et couleuvre coronelle) peuvent s'y rencontrer.

**Menaces**

Les rochers sont menacés par l'ouverture ou la reprise d'exploitation de carrières. La végétation est localement détruite par les travaux de stabilisation à proximité des infrastructures (gunitages, construction de murets) et par les travaux d'entretien à ces infrastructures (utilisation d'herbicides, peignage des rochers). L'escalade constitue aussi une menace par le piétinement de la végétation et lors du peignage des parois.

**Objectifs de gestion**

L'objectif de la gestion est de conserver les parois naturelles qui subsistent en assurant les conditions propices à leur maintien ou à leur développement.

**Mesures**

Peu d'interventions sont nécessaires pour conserver la végétation des falaises rocheuses. Tout au plus un contrôle de la végétation ligneuse est-il nécessaire pour conserver certaines populations d'espèces héliophiles rares. En effet, surtout sur les petits escarpements, le développement des arbres à la base des rochers peut, à la longue, mener à un ombrage nuisible pour ces espèces. Le lierre forme à certains endroits des draperies étendues et peut également mener à la disparition de certaines populations. Il est également nécessaire de limiter son extension.

Dans les sites où l'escalade est pratiquée, les travaux d'entretien des voies doivent prendre en considération l'intérêt de la végétation.



Lunetière.

Le maintien de falaises artificielles doit être envisagé lors de la réhabilitation des carrières, même si la colonisation par les espèces spécialisées est extrêmement lente.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

